

Back Office : Configuration et mise en oeuvre d'une offre commerciale

Créer des catégories de produits

Accès

La création de catégorie ou famille de produits s'effectue via le backoffice du catalogue de votre boutique, en suivant le lien "Aller au backoffice".

Outils administrateur : [Activer la "vue complete" \(suppression du contrôle de connexion\)](#) [Aller au backoffice](#)

Création

Cliquez ensuite sur le lien "**Edition des catégories**" puis sur le lien "**Nouvelle catégorie**".

[Edition des catégories](#)[Nouveau produit](#)[Nouvel assemblage](#)[Nouveau lot](#)[Tester les produits](#)[Aller au front office](#)

Choisissez un nom et une description, la visibilité ou non de la catégorie et enfin cliquez sur "**Enregistrer**".

Le nombre de produits affectés une catégorie apparaîtra dans la colonne "Produits dans la catégorie".

Modifications, suppression, ordre

Vous pouvez également modifier (roue crantée), supprimer (Croix) et ordonner (flèches hautes et basses) vos catégories.

Les catégories peuvent également être organisées en sous catégories. Il suffit de désigner la catégorie parente retenue au moment de la création de votre catégorie. (Choix via liste déroulante)



Note : Une fois les produits créés et affectés à des catégories, leur nombre s'affiche en regard de la catégorie.

Catégories			
Nom	Parent	Description	Produits dans la catégorie
DROIT		DROIT	7
FISCALITE		FISCALITE	2
MARCHES FINANCIERS		MARCHES FINANCIERS	5
PATRIMOINE PROFESSIONNEL		PATRIMOINE PROFESSIONNEL	3
CERTIFICATION AMF		CERTIFICATION AMF	1
SOUS CAT		SOUS CAT	2
IMMOBILIER		IMMOBILIER	3
ASSURANCE ET PATRIMOINE SOCIAL		ASSURANCE ET PATRIMOINE SOCIAL	5
GESTION DE PATRIMOINE		GESTION DE PATRIMOINE	5
Nouvelle catégorie - Revenir au catalogue			

Rendu en front Office

Les catégories ou familles de produits apparaissent sous forme d'onglets en frontoffice.

IOBSPIMMOBILIERCERTIFICATION AMFPACKIMMOBILIER PROFESSIONNELDDA- ASSURANCE RETRAITEDROITGESTION DE PATRIMOINE

MARCHES FINANCIERSIMMOBILIER PROFESSIONNEL

IMMOBILIER - La loi ALUR soumet les professionnels de l'immobilier à une obligation de formation continue, Sumatra Formation Conseil propose des programmes de formation à distance pour satisfaire à cette obligation.

Toutes nos formation elearning en immobilier : Loi Hoguet, Loi Pinel, régime Malraux, régime Monuments historiques, IOBSP, pour ne plus passer à côté.

Les professionnels de l'immobilier sont également tenus à la LCB-FT : Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme.

Pour vous aider, nous avons élaboré une formation spécialement pour vous : Formation LCB-FT et Déontologie.

Nous vous proposons également deux formules efficaces d'Audit de votre Conformité en matière d'immobilier, et toutes les formations liées au renouvellement de votre carte T.



Investissement immobilier Locatif : Malraux-MH 7 Heures Carte T

Cette formation vous permettra de mieux cerner et maîtriser les régimes fiscaux Malraux, et Monuments historiques. Vous pourrez valider 7 heures de formation au titre de vos obligations de formation continue Loi ALUR- Formation à jour LDFR2016 et LDF 2017...

Cliquez pour lire plus...

Ref : 138-I

250.00 €

Acheter

[Retour configuration et mise en œuvre d'une offre commerciale](#) -[Revenir au sommaire du composant Local Shop \(Boutique\)](#) - [Revenir au catalogue](#)

From:

<https://docs.activeprolearn.com/> - **Documentation Moodle ActiveProLearn**

Permanent link:

<https://docs.activeprolearn.com/doku.php?id=local:shop:setup:category>

Last update:

2026/01/13 07:19

